

2023

Rapport extra-financier

Portzamparc Entrepreneurs ISR

FR0013186319 (part C) / FR0013509205 (part I) / FR0013292786 (part P)



Portzamparc
Gestion



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DU FONDS*

Portzamparc Entrepreneurs ISR investit dans les petites et moyennes capitalisations européennes, selon une approche d'Investissement Socialement Responsable (ISR) visant à privilégier les meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des entreprises, telles qu'évaluées par Portzamparc Gestion selon une méthodologie interne.

Le fonds cible ainsi les sociétés qui se distinguent au sein de leur secteur d'activité, non seulement par leur valorisation attractive, mais aussi par une conduite responsable et leur contribution au développement durable.

*Pour plus d'information sur la stratégie d'investissement responsable de Portzamparc Gestion, veuillez consulter le lien suivant: www.portzamparcgestion.fr

INDICE DE RÉFÉRENCE	Eurostoxx Small
ELIGIBILITÉ	PEA
LABELS	ISR
SFDR	Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement UE 2019/2088.

QUE CONTIENT CE REPORTING EXTRA-FINANCIER ?

Ce rapport extra-financier fournit des informations concrètes sur la mise en œuvre de la politique d'investissement ISR du fonds, et compare le portefeuille à son indice de référence au moyen de plusieurs indicateurs de performance extra-financiers.

1 L'analyse ESG : score et décile moyen

Le décile moyen du portefeuille permet de comparer le score ESG du portefeuille avec celui de son indice de référence. Le score ESG de chaque société reflète son profil de risque extra-financier (« ESG ») et sa capacité à atténuer ces derniers. Cette note globale est obtenue à partir de sous indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sélectionnés et pondérés de manière à refléter la réalité de l'entreprise dans un secteur donné.

2 Les indicateurs de performance extra-financiers : nos piliers d'engagement

Dans le cadre de notre démarche d'investisseurs responsables, Portzamparc Gestion s'attache à suivre aussi des indicateurs spécifiques à chacun des piliers Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.



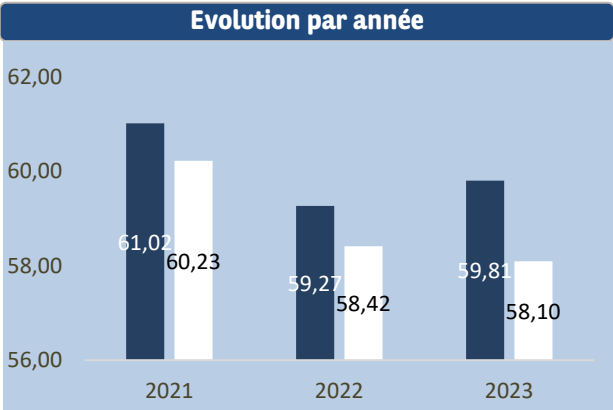
Ces indicateurs ont été sélectionnés pour leur représentativité au sein de l'univers d'investissement des petites et moyennes capitalisations françaises et européennes, ainsi que pour leur taux de couverture élevé.

NOTE ESG

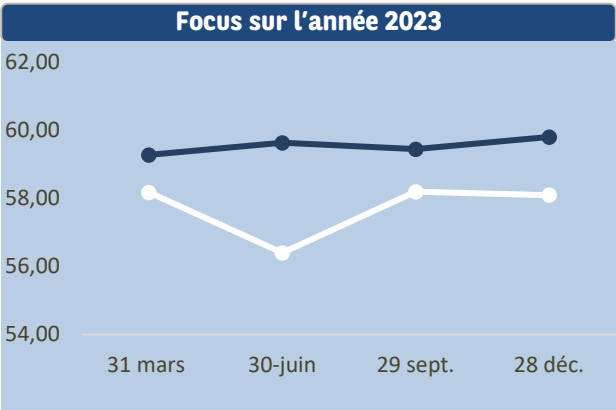
LA NOTE ESG DU FONDS ENTREPRENEURS ISR

La note ESG moyenne pondérée du fonds doit être supérieure à la note moyenne pondérée de son univers de comparaison ESG après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées (en capitalisation).

Le fonds Portzamparc Entrepreneurs ISR est composé au 26/12/2023 de titres émis par des sociétés dont la **moyenne des scores ESG est de 59,81 soit une meilleure moyenne que l'indice de référence après élimination (58,10).**



■ Portzamparc Entrepreneurs ISR □ Eurostoxx Small



*Le score ESG est déterminé sur la base de critères détaillés visant à évaluer de manière systématique les engagements et pratiques des sociétés en matière environnementale (p.ex. changement climatique), sociale (p.ex. gestion des ressources humaines) et de gouvernance (p.ex. indépendance et compétence des administrateurs). Chaque émetteur se voit attribuer un score final allant de 0 à 100 qui est ensuite converti en un classement par décile de 1 à 10. Les déciles 1, 2 et 3 correspondent à une recommandation positive ; et les déciles 4, 5, 6 et 7 à une recommandation neutre.

TOP 15 VALEURS PAR SCORE ESG au 26.12.2023

93,4%

Taux de couverture en capitalisation

94,6%

Taux de couverture en nombre de valeurs

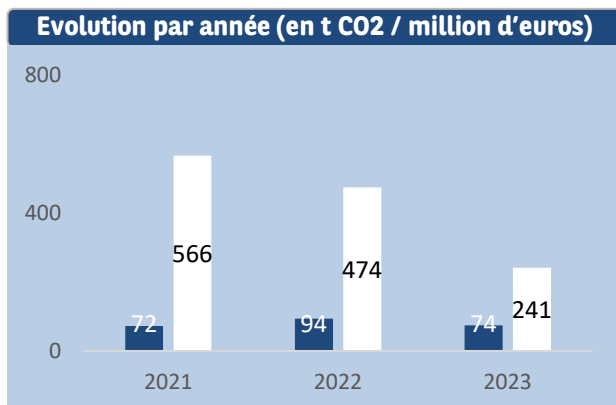
Valeur	Note	décile
SPIE SA	82,3	1
FORVIA	74,6	1
GRIFOLS SA	74,0	1
AIB GROUP PLC	73,9	1
VIRBAC SA	71,9	1
IVECO GROUP NV	70,1	1
ARCADIS NV	69,6	1
LEONARDO SPA	66,2	1
SCOUT24 SE	65,6	1
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITAL	65,6	2
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	64,8	2
ERG SPA	63,2	2
RENAULT SA	62,0	2
BEFESA SA	60,8	2
INTERPARFUMS SA	60,3	3

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'intensité carbone

L'intensité carbone permet de comprendre dans quelle mesure les investissements du portefeuille sont intenses en carbone pour chaque million investi.

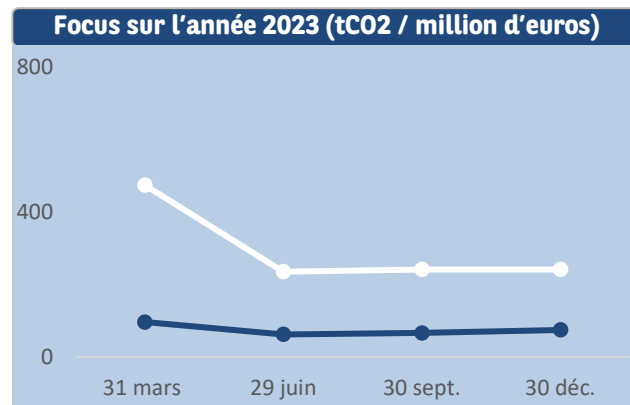
Le ratio correspond à la somme des émissions carbone (scope 1 + scope 2) émises par les entreprises divisée par leur capitalisation boursière et multipliée par leur poids dans le portefeuille ou l'indice. Cette intensité est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis.



■ Portzamparc Entrepreneurs ISR □ Eurostoxx Small

Taux de couverture fonds = 90,8% - Taux de couverture Eurostoxx Small = 95,7%

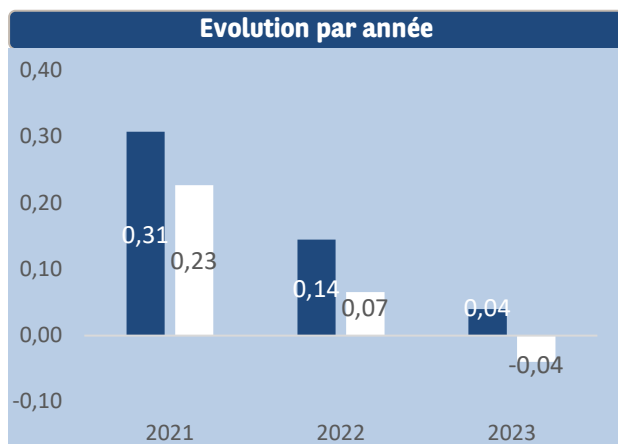
En Juillet 2022, la méthode de calcul a évolué : nous avons calculé l'intensité à partir de la capitalisation boursière totale et non plus flottante, ce qui nous paraissait plus pertinent pour calculer l'intensité carbone par million d'euros investis. L'intensité a mathématiquement baissé suite à cette modification.



Programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre

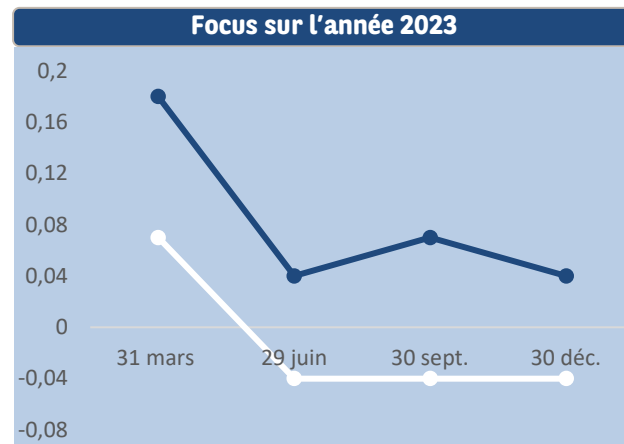
Cet indicateur plus qualitatif mesure la solidité du programme de gestion et de réduction des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs (scope 1 et 2).

Le score est calculé en comparant la note de l'émetteur par rapport à ses paires (score normalisé). Pour le fonds et l'indice de référence, l'indicateur* est la moyenne des scores des entreprises pondérés par les actifs : meilleure est la qualité des programmes de réduction des émissions plus le score est élevé.



■ Portzamparc Entrepreneurs ISR □ Eurostoxx Small

Taux de couverture fonds = 66% - Taux de couverture Eurostoxx Small = 73%

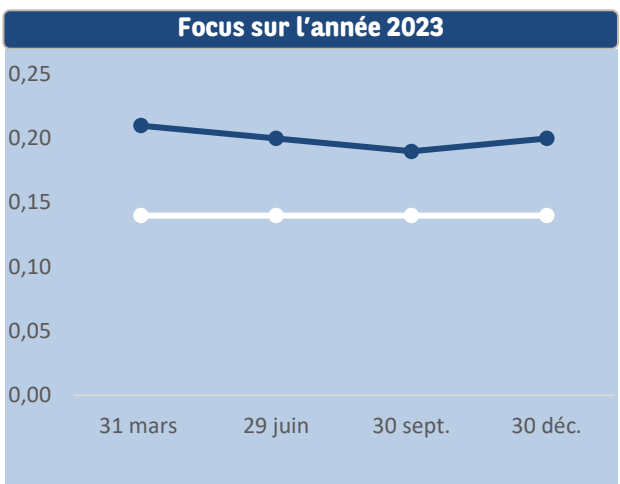
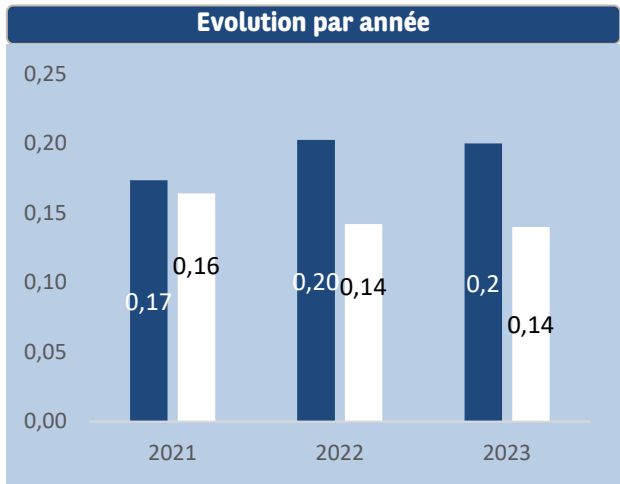


Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2023

PILIERS D'ENGAGEMENT

Environnement : le système de gestion environnemental

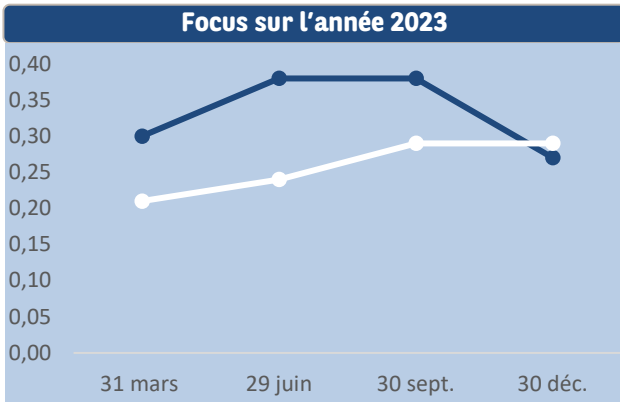
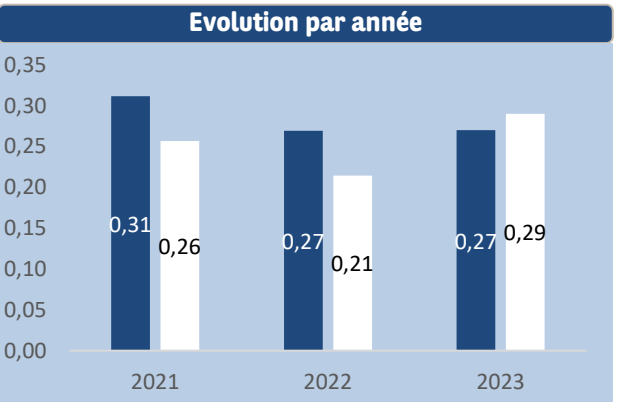
Le **système de management environnemental** constitue un outil de gestion d'une entité (entreprise, collectivité, association, etc.) qui lui **permet d'estimer, réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement**. Le score est calculé en **comparant la note de l'émetteur par rapport à ses paires (score normalisé)**. Pour le fonds et l'indice de référence, l'indicateur* est la moyenne des scores des entreprises pondérés par les actifs : **meilleure est la qualité du système de management environnemental plus le score est élevé**.



■ Portzamparc Entrepreneurs ISR □ Eurostoxx Small
Taux de couverture fonds = 93,36% - Taux de couverture Eurostoxx Small = 97%

Social : programme de diversité

Cet indicateur évalue les **politiques mises en places pour améliorer la diversité au sein de l'entreprise**. Ces politiques visent à instaurer un climat de travail serein et propice à une **meilleure collaboration entre les employés et donc une meilleure performance**. Elles atténuent certains risques sociaux comme le harcèlement au travail ou de mauvaise conduite des employés et peuvent limiter le taux de rotation du personnel. Le score est calculé en **comparant la note de l'émetteur par rapport à ses paires (score normalisé)**. Pour le fonds et l'indice de référence, l'indicateur* est la moyenne des scores des entreprises pondérés par les actifs : **meilleure est la qualité des programmes de diversité plus la contribution est élevée**.



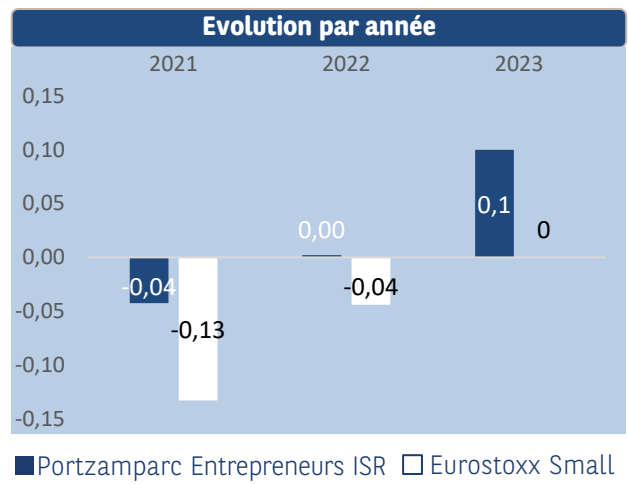
■ Portzamparc Entrepreneurs ISR □ Eurostoxx Small
Taux de couverture fonds = 93,4% - Taux de couverture Eurostoxx Small = 91%

Source : Portzamparc Gestion, Décembre 2023

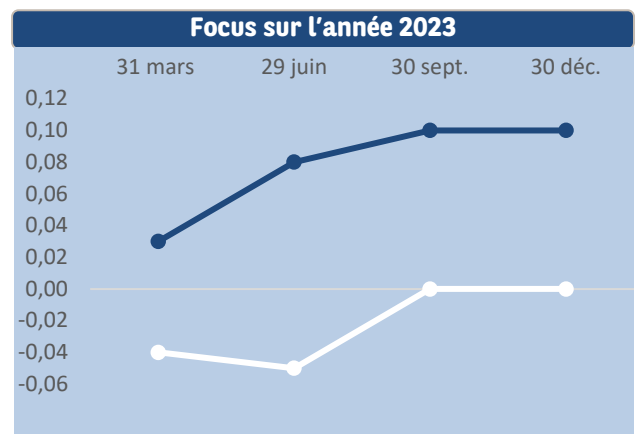
PILIERS D'ENGAGEMENT

Gouvernance : indépendance du conseil d'administration

La composition du Conseil d'Administration de l'entreprise est un élément clé de bonne gouvernance qui influe sur la capacité du conseil à exercer pleinement et librement ses fonctions de contrôle et de conseil. Le résultat est la contribution à la note globale de l'entreprise. Le score est calculé en **comparant la note de l'émetteur par rapport à ses paires (score normalisé)**. Pour le fonds et l'indice de référence, l'indicateur* est la moyenne des scores des entreprises pondérés par les actifs : **plus grande est l'indépendance du conseil d'administration meilleur est le score.**

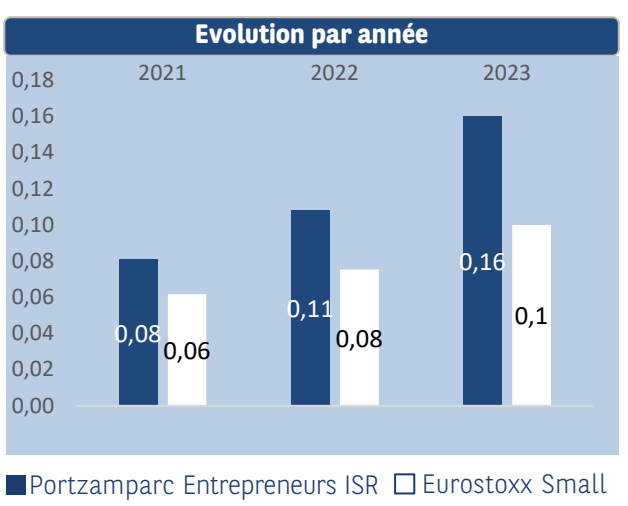


Taux de couverture fonds = 93% - Taux de couverture Eurostoxx Small = 97%

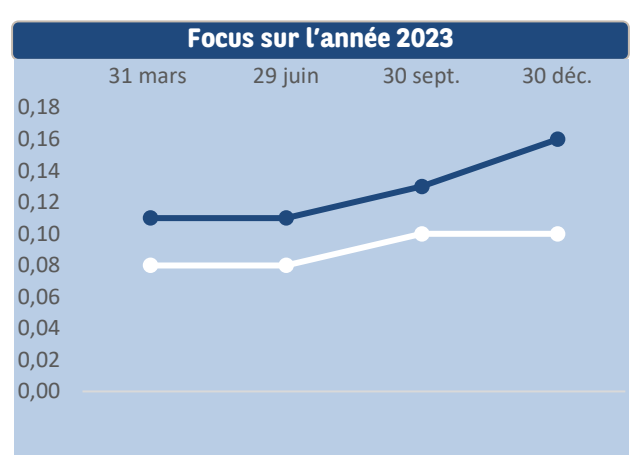


Droits humain : programme de lanceur d'alerte

Cet indicateur fournit une évaluation de la qualité des mécanismes et des structures de reporting de l'entreprise pour détecter et traiter les fautes éthiques. L'absence de mécanismes de reporting robustes sur ce thème peut entraîner des incidences financières (amendes) et de réputation importantes. Le score est calculé en **comparant la note de l'émetteur par rapport à ses paires (score normalisé)**. Pour le fonds et l'indice de référence, l'indicateur* est la moyenne des scores des entreprises pondérés par les actifs : **meilleure est la qualité des programmes de lanceur d'alerte plus la contribution est élevée.**



Taux de couverture fonds = 93% - Taux de couverture Eurostoxx Small = 97%



Portzamparc Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 97077, ayant son siège social au 10, rue Meuris 44100 Nantes, RCS Nantes 326 991 163, et son site web : www.portzamparcgestion.fr. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;

2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.

Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC PRIIPS) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.portzamparcgestion.fr.